

Paris, le 23 mai 2018

Monsieur Le Président,

Comme évoqué lors de nos dernières Assemblées, vous trouverez ci-dessous, certaines informations importantes de notre Fédération :

Affaire Monsieur Noto :

Comme vous le savez Monsieur Noto a été radié de la Fédération suite à une décision de la Commission de Discipline de Première Instance, confirmée par la Commission Disciplinaire d'Appel conformément à l'Article XVI.3 du règlement intérieur.

Monsieur Noto, par l'intermédiaire de son avocate, a déposé deux requêtes auprès du Tribunal Administratif de Paris à l'encontre de ces deux décisions, pour lesquelles nous avons déposé deux mémoires en défense pour répondre à ces requêtes.

Début d'année 2018, nous avons pris contact avec un Avocat spécialiste du Sport pour nous apporter ses connaissances juridiques dans le dossier Noto, mais également pour d'autres dossiers nécessitant un certain professionnalisme dans les procédures.

Maitre Nicolleau a donc repris l'intégralité de l'affaire Noto et a fait le nécessaire et obtenu du Tribunal Administratif le rejet pur et simple des deux requêtes de Monsieur Noto.

Par ce fait, Monsieur Noto n'est pas réintégré au sein de la Fédération, et ne peut en aucun cas représenter la FFM, ni se faire valoir d'aucun titre fédéral. Il ne peut plus non plus se présenter en tant que Président du Comité PACA, son club n'est plus affilié à la FFM.

Déménagement :

Comme prévu, l'appartement rue de Boulainvilliers a été vendu. Nous devons libérer les lieux avant fin Mai (info de dernière minute : le déménagement est programmé pour le 28 Mai prochain).

Lors des Assemblées il avait été proposé plusieurs bureaux, mais aucun ne correspondaient à nos critères.

Suite au rejet d'un certain nombre de propositions, le délai devenant très restreint, il a été proposé au Conseil Fédéral l'achat d'un bureau dans la commune de Saint-Ouen qui a donné son agrément et l'a proposé à l'Assemblée Générale du 21 Avril qui a validé.

Le compromis d'achat a donc été signé le 3 Mai 2018.

Ces locaux sont situés au 6^{ème} étage de l'immeuble Axe Nord au 9-11 Avenue Michelet à Saint-Ouen Ils sont d'une surface de 134 m², le tout cloisonné par des vitres, ce qui laisse une certaine luminosité dans les locaux, et se décomposent comme suit :

- une pièce principale de 84m²
- un bureau de 20m²
- un bureau de 17m²
- un local technique de 7m²
- les sanitaires sont à l'extérieur, face à nos locaux

Des travaux de remise en propreté sont indispensables (moquette tachée, peinture aux murs sale, le tout très poussiéreux ...). Il aurait été plus simple de procéder à ces travaux avant l'emménagement, mais à l'heure actuelle un seul devis nous a été retourné, aucun autre fournisseur ne pouvant intervenir dans ce délai restreint.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces différents dossiers.

Nous souhaitons la bienvenue au club « JET CLUB » de Nouméa au sein de la FFM.

Cordialement



Gilles GUIGNARD
Vice-président